

---

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 11 janvier 2022

---

**Présents** : Bosson Jean-François, Degenève Patrick, Detraz Laurent, Hominal Francis, Morandi Loris, Bosson Hervé, Von Arx-Dupraz Chantal, Chiappani Mylène, Charrat Michel, Ruhin Marie-Luce.

**Excusés** : Gardrinier Jennyfer, Bisetti Mélodie, Dupraz Isabelle, Gaillard Laurent, Julienne Marcel.

Michel est désigné secrétaire de séance.

Validation des comptes rendus des 11 mai, 8 juin et 27 juillet.

---

### Urbanisme

---

- DP SAILLET Christophe, 235 impasse des Chapotines, pose de panneaux solaires. Demande de pièces complémentaires : déposer la déclaration d'achèvement de travaux du bâtiment existant.
- DP WAUQUIER Arnaud, 310 route de Curseille, construction d'un carport, après retrait de la 1<sup>ère</sup> demande. Avis favorable.
- PC PINTO GENUEZ SALGUEIRO ESTOINA Juvenal et Alexandra, 15 route de Sur Vuan, lotissement Chantebise, construction maison individuelle. Demander un rendez-vous avec le CAUE.
- PC RENEVIER Jean, 755 route de la Corbière. Demande non compréhensible. Prendre rendez-vous avec la DDT pour en discuter. Dossier à revoir à la prochaine réunion de conseil.

---

### Travaux salle des fêtes

---

Après les congés de fin d'année, les travaux ont repris la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier. Le toit et la zinguerie du sas d'entrée sont terminés. Les fenêtres seront posées fin de semaine, les plaquistes pose la laine de verre et isole les murs. La partie agrandissement est fermée. L'avancée des travaux est rassurante.

Le retard pris en amont ne se rattrapera pas mais les travaux et le suivi du chantier avancent désormais à grands pas.

---

## Acquisition foncière

---

Lors de la dernière réunion, le conseil municipal a délibéré et accepté la proposition de Mme Derivaz. Elle souhaite léguer à la commune toutes les parcelles lui appartenant. La délibération sera écrite en ce sens.

---

## Glissement de terrain

---

Suite aux fortes pluies et à la fonte des neiges de ces derniers jours, un glissement de terrain s'est produit en amont de deux habitations à la Molière. Hervé a contacté le service du RTM (restauration des terrains en montagne) pour constater le phénomène et leur demander un avis technique. Leur intervention sera programmée quand il n'y aura plus de neige pour mieux voir le terrain.

---

## Santadrionne

---

Comme la cérémonie des vœux n'a pas pu se faire, une Santadrionne sera rédigée pour présenter les vœux du conseil municipal à la population et en y intégrant les dernières infos de l'année.

Commencer à réfléchir sur le bulletin municipal 2022.

---

## Vœux et remerciements

---

Nous avons eu des remerciements de la part de quelques aînés pour les colis de Noël qu'ils ont reçus du conseil municipal ainsi que des cartes de vœux et de remerciements de la part d'associations qui ont perçu une subvention communale en 2021.

La famille Paccot remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle du conseil pour les obsèques de Fabien.

---

## Négociation prêts

---

Après avoir accepté les services de l'Agence France Local, une délibération doit être validée pour permettre au Maire de signer les engagements de garantie au moment de contracter un éventuel crédit.

---

### **Circuit les Globe-Crotters**

---

Anouk Nathan domiciliée à St André, impasse des Noyers, passionnée par le cheval et par sa profession de pédicure équin, ingénieur agricole, nous fait part de son association « Les Globe-Crotters » et de son voyage qu'elle prépare depuis 3 ans. Elle va parcourir sur 3 ans entre « Atlantique et Pacifique » 25 000 km à dos de mules. Elle sera accompagnée de Dominic Orbette, géologue, pilote, informaticien. Le départ est prévu en mars.

---

### **Taille haie / ruisseau / fossé**

---

HAIE : nous avons informé un propriétaire (Ludran) que sa haie gênait le passage du chasse neige. Il a coupé les branches qui tombaient sur la route dans la journée.

RUISSEAU : nous avons été contactés par un propriétaire (Ludran) concernant le ruisseau via sa maison qui est bouché par des branches et l'écoulement de l'assainissement de la propriété voisine. Faire intervenir l'employé communal.

FOSSE : le fossé en bordure de la Vy du Bosson est bouché et l'eau s'écoule sur la route et l'abîme. Faire intervenir l'employé communal.

---

### **Contentieux baux ruraux**

---

L'audience du 7 janvier 2022 a été reportée une nouvelle fois car Mr Donche a produit de nouvelles écritures la veille de l'audience. Celles-ci n'ont pas pu être étudiées pour l'audience. La date de renvoi est fixée au 4 mars.

---

### **Divers**

---

L'association des Maires organise une formation sur la gestion des cimetières. Etant donné que le conseil municipal s'est engagé pour réaménager le cimetière de St André, Francis et Chantal participeront à cette formation.